

cet hiver

UN BRIN D'HISTOIRE

Parce que le Cunlhat que nous connaissons aujourd'hui s'est construit au cours des siècles, cette rubrique raconte l'histoire quotidienne de nos aïeux.

Extrait du conseil municipal du 14 février 1915

(Mention de l'absence du maire Alphonse AULANIER comme étant aux armées depuis janvier 1915)

2 – Un membre signale au conseil les inconvénients qui résulteront dans la commune de l'application de l'arrêté de Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme en date du 23 janvier dernier qui supprime la vente des veaux pendant six mois.

Après l'échange de plusieurs observations, le Conseil ayant délibéré :

Considérant que si l'arrêté de Monsieur le Préfet a pour but la conservation de l'espèce bovine, il n'est guère applicable dans la commune de Cunlhat où la propriété est très morcelée. La grande majorité des cultivateurs ne possèdent qu'un petit bien de deux ou trois vaches, lesquelles sont logées dans des écuries de dimensions très restreintes où se trouve à peine la place d'un veau ; il ne leur est pas possible d'en garder davantage.

Considérant en outre que ces mêmes cultivateurs ramassent à peine, soit en fourrage, soit en tubercules de quoi nourrir le bétail qu'ils ont habituellement, si on leur impose l'élevage d'un ou deux veaux, ce sera des têtes supplémentaires qu'ils se verront dans l'obligation de nourrir au détriment des autres et qui feront des sujets qui ne seront bons à rien.

Considérant que l'article 2 de l'arrêté porte que seuls pourront être vendus les veaux impropres à l'élevage, cette clause étant sujette à des interprétations différentes, il y aurait lieu de faire faire, soit par les services vétérinaires, soit par une commission nommée à cet effet, une sélection des propriétaires pouvant élever et des veaux qui pourront être vendus.

L'unanimité des membres présents émet le vœu et supplie au besoin Monsieur le Préfet de vouloir bien rapporter ou amender dans une mesure plus tolérante vis-à-vis des petits cultivateurs qui ne peuvent faire l'élevage, son arrêté du 23 janvier et charge

Monsieur l'Adjoint faisant fonction de maire de transmettre la présente délibération à Monsieur Chassaing, député de l'arrondissement d'Ambert à seule fin qu'il use de toute son influence auprès de Monsieur le Préfet pour qu'il veuille bien nous donner satisfaction.



Renseignements



Décharge matériaux inertes

A partir du 1er avril, le SIVOM d'Ambert ne prendra plus en charge la gestion de la décharge de matériaux inertes. Celle-ci ne sera plus accessible que sur inscription en mairie au 04 73 72 07 00. Un employé municipal accompagnera uniquement les personnes ayant pris rendez-vous les vendredis de 10h à 11h. Pour rappel, ne peuvent être déposés dans cette décharge que la terre et les pierres. Pour les végétaux et gravats, les particuliers doivent se rendre à la déchetterie.

Pétition réseau téléphonique

Une pétition est à disposition à l'accueil de la mairie. Celle-ci permettra de faire pression sur la direction régionale d'Orange pour qu'elle engage d'urgence les travaux nécessaires pour que l'accès au réseau soit rétabli durablement.

Élagage des arbres

Les chutes de neige sont de saison ! Le poids de la neige sur les branches peut causer des dégâts sur les lignes électriques. L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique. Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. ERDF pourra ainsi lui demander réparation des préjudices subis.

Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF au 09 726 750 63.

Portage de livres à domicile

Des personnes du CCAS de Cunlhat se feront un plaisir d'apporter des livres aux personnes ne pouvant se rendre à la médiathèque de Cunlhat.

Contactez la mairie au 04 73 72 07 00.

Vitrines décorées

Nous faisons encore appel aux bénévoles pour décorer les vitrines du bourg. Toute idée sera la bienvenue. N'hésitez pas à appeler la mairie : 04 73 72 07 00 pour de plus amples renseignements. Merci pour le temps que vous voudrez bien prendre.

Médiathèque

Christelle AULAS, la nouvelle médiathécaire de Cunlhat est heureuse de vous accueillir avec l'équipe de bénévoles aux **nouveaux horaires** suivants:

Lundi de **16h30** à 19h, Mercredi de 9h30 à 12h et 14h à 18h, Samedi de 9h30 à 12h.

Renouvellement des CD ET DVD : Le médiabus de la Médiathèque Départementale passera le 06 mars 2015. Prévoyez de rendre les CD et DVD **avant le 4 mars**.

Prix "Classé premier" et "Lucien Gachon" : Il est encore possible de s'inscrire, lire les sélections et voter ! Date limite de vote pour "Classé premier" : 31 mars.

Livres à découvrir : En ce mois de mars, nous vous proposons une sélection de documents en lien avec :

- Les attentats du 11 janvier
- La confection maison (tricot, crochet...)
- Le jardin

Ludothèque

Mercredis 4 et 18 mars de 10h30 à 12h à la médiathèque de Cunlhat, Christine Coufort vous proposera une gamme de jeux pour tous les âges et tous les goûts. L'inscription et le prêt des jeux sont gratuits et ouverts à tous.

Avec la communauté de communes du Pays de Cunlhat

Vendredi 13 mars, départ Cunlhat 19 h 15

Pantagruel [Comédie de Saint-Etienne]. Ils l'ont fait ! Un spectacle en langue originale sur les aventures du colosse bienfaisant et bon vivant créé par François Rabelais.

Tout public - Nombre de places très limité.

Prévoir casse-croûte - Tarif : 13 €

Dimanche 22 mars, 16 h 30, Salle des fêtes de Cunlhat Odile Clément présentera les œuvres du concert du 28 mars au cours de séances d'écoute.

Ouvert à tous et gratuit.

Samedi 28 mars, 20 h, Église de Cunlhat

L'Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand sous la direction de Jean-Louis Jam interprétera la 7e Symphonie de Beethoven et le Concerto pour clarinette de Weber. Ce concert proposé par l'"Association Musique en Famille" en partenariat avec Le Bief et le Pays de Cunlhat sera l'aboutissement des animations musicales organisées dans les écoles. Belle façon de donner le goût de la musique classique à tous ces jeunes.

Tout public : enfants, parents, mélomanes du Pays de Cunlhat et sa région mais aussi les personnes souhaitant assouvir leur curiosité sur l'orchestre et cette célèbre symphonie de Beethoven.

Tarifs : 6 €/adulte, gratuit - de 14 ans

Contact et réservation : 04 73 82 57 00

en mars...

Marche de la jonquille

Dimanche 8 mars l'association YAKA CUNLHAT (Comité des fêtes) organise une « marche de la jonquille » du côté de la Gravière. Deux parcours seront proposés : un de 5 kms et un autre de 10 kms environ (avec un ravitaillement convivial à mi-chemin).

Rendez-vous à la base de loisirs dès 13h30.

Le tarif est de 5€ pour les hommes et, puisque le 8 mars est la journée des femmes, celles-ci bénéficieront d'un tarif préférentiel de 3€ (ainsi que ceux qui oseront se déguiser en femme !).

Venez nombreux !!

Stage Feldenkrais

Dimanche 8 mars de 10h00 à 16h30 à la salle des fêtes de Cunlhat

La méthode Feldenkrais favorise le développement de la conscience de soi par le mouvement.

N'oubliez pas d'apporter un tissu, une bonne couverture, un oreiller, des vêtements souples et chauds.

Contact : 06 67 08 23 67 ou Malika Richter 04 73 72 03 34

Tarifs : 35€ + 15€ d'adhésion à Entrez dans la danse

<http://feldenkrais-ventdusud.blogspot.com/>

Club Age d'Or

Réunion chaque 1er jeudi du mois. **Jeudi 5 Mars** : Bugnes

Vendredi 19 Mars un repas Pieds de cochon ouvert à tous au restaurant PUISSOCHET-FOURNIOUX, place du Marché
Inscription : 04 73 72 26 03

Composition du nouveau bureau suite à l'AG du 15 /01 :

Président : Gilbert BONNEFOY

Vice-Présidents : Jean-Louis FAYOLLE et Nicole ARCHIMBAUD

Secrétaires : Maryline BOURGEOIS et Michèle PREYSSAT

Trésorières : Victoire BONNEFOY et Claudine MOULY

Soirée sur le thème « Comment faire preuve d'autorité sans être autoritaire ? »

Mardi 10 mars à 20h à la Maison de l'enfance.

Organisée par le relais « Brin d'Enfance » du Pays de Cunlhat et animée par Delphine BARDON, formatrice en communication. Cette conférence débat donnera des clés et des repères pour poser ses limites dans le respect de l'enfant, favoriser la coopération, apaiser les tensions : des outils à mettre en pratique au quotidien.

Cette soirée d'échanges conviviale et participative est ouverte à tous les professionnels et parents de jeunes enfants.

Contact : Christine COUFORT 04 73 72 37 16

CINE DISCUSSION

SALLE DES FÊTES, CUNLHAT

MERCREDI 4 MARS 20H30

LES CHEVRES DE MA MERE

Réalisé par Sophie AUDIER

Un beau doc sur la transmission d'une exploitation, la vie d'une agricultrice, d'une femme, d'une mère et de sa fille...

présence de Nicolas Delorme (technicien du réseau foncier agricole).



CINEMA

SALLE DES FÊTES, LA CHAPELLE-AGNON

VENDREDI 13 MARS 20H30

DISCOUNT

Réalisé par Louis Julien PETIT



SALLE DES FÊTES, CUNLHAT

MERCREDI 18 MARS 20H30

LES NOUVEAUX SAUVAGES

Réalisé par Damiän SZIFRON

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs



<http://www.cineparc.fr/>

A noter...

ACPG CATM

Dimanche 1er Mars à 9H30, Mairie de Cunlhat :
Assemblée Générale ACPG CATM.



A savoir...

Entretien des trottoirs

L'hiver est là ! Les riverains sont tenus de casser la glace, de déneiger, de balayer la neige au droit de leurs propriétés et de jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons en toute sécurité ainsi que l'écoulement des caniveaux .

Télé-assistance

Nous rappelons aux personnes possédant la télé-assistance qu'elle doit être portée ou à proximité pour qu'elle soit efficace.

Appuyer sur le bouton d'appel par inadvertance est un petit inconvénient qui ne dérange pas le central. Mais ne pas pouvoir appeler en cas de problème peut engendrer de graves conséquences.

Pistes forestières

Les arrêtés d'interdiction de circuler doivent être scrupuleusement respectés.

Vidanges fosses septiques / fosses toutes eaux

organisées par le SIVOM et son prestataire (SRA SAVAC) sur Cunlhat les : **5 et 17 mars - 3 et 16 avril 2015**

Tarifs : de 160 à 180 € HT la vidange selon la capacité de la fosse.

Inscription : Aurélie RIBES au SIVOM d'Ambert
04 73 82 37 81 aurelie.ribes@sivom-ambert.fr

Déclaration de buvette

A faire en mairie 15 jours avant la date de la manifestation.

Comptes-rendus de conseil municipal

Consultables en mairie et sur le site : www.cunlhat.fr

Vos annonces

Associations, donnez vos infos en début de chaque mois (délai postal oblige) sous la forme d'un texte précis et court.

Connectez-vous sur www.cunlhat.fr pour trouver tous les liens utiles (services, commerces, santé, animations culturelles).

Ou appelez le **04 73 72 07 00** ou **déplacez-vous à l'accueil de la mairie** pour obtenir les renseignements utiles.

Vivre à Cunlhat

<http://www.cunlhat.fr>

bulletin municipal / Mars 2015 / n°3

Infos pratiques

SIVOM

Dans le bourg, collecte des sacs jaunes, mercredis 4 et 18 mars après-midi.

Urgences

Pompiers	18
Médecin de garde, nuit et week-end	15

Infirmières

Marie-Hélène Zanella 04 73 72 31 97

Du 28 février au 6 mars

Du 14 au 20 mars

Du 28 mars au 03 avril

Françoise Russo 04 73 53 57 11

Du 7 au 13 mars

Du 21 au 27 mars

Sylvie Lemay et Cécile Mosnier

04 73 72 28 82 (transfert sur portable)

Cabinet : 6 rue de la Poste, 63590 Cunlhat

Permanences tous les mercredis de 6h30 à 10h00 et soins sur rendez-vous.

Tous les jours, week-end et férié

SSIAD

04 73 72 32 43

3 place Lamothe,
Centre social, 63590 Cunlhat

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap.

Portage de repas à domicile.

Fax : 04 73 72 29 71

